

DÉPARTEMENT DE L'AIN
CANTON DE VILLARS LES DOMBES
COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE CORCY

Date de convocation du conseil municipal : 13 juillet 2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juillet 2026

D2026-74 : Décision modificative n°2 – budget principal

L'an deux mille vingt-six, le 20 juillet, le conseil municipal de la commune de SAINT ANDRE DE CORCY, régulièrement convoqué et réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Claude LEFEVER, Maire.

NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT	NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT
ANDRES Catherine		X	GUIGNARD Claudy	X	
BARON Nadine	X		LACROIX Monique	X	
BIANCHETTI Jérôme	X		LEFEVER Claude	X	
CLAVAIROLY Marie-Jeanne	X		LOREAU Ludovic	X	
CORDIER Alain	X		MATHIEU Fabrice		X
DEVOS Arnaud	X		OCTRUE Valérie	X	
DUC Thierry	X		OZIL Joël	X	
DUMONT Natacha	X		RUYS Fabien	X	
DUPUY Boris		X	SCHAEFER Nathalie		X
ESCRIVA Evelyne	X		VERY Delphine	X	
GAUTIER Anne		X	VIDAL Jordan	X	
GERFAUD-VALENTIN Catherine	X				

Elus absents	Donnent pouvoir à
MATHIEU Fabrice	GUIGNARD Claudy
DUPUY Boris	LOREAU Ludovic
ANDRES Catherine	DUMONT Natacha
GAUTIER Anne	ESCRIVA Evelyne
SCHAEFER Nathalie	LEFEVER Claude

Secrétaire de séance	En exercice	Présents	Votants
VIDAL Jordan	23	18	23

Rapporteur : Monsieur le Maire

Afin de couvrir le montant des dépenses d'études complémentaires, il est proposé d'adapter la section d'investissement du budget principal selon les dispositions suivantes :

En dépenses :

Chapitre	Compte	BP 2026	Variation de crédits	Nouveau montant BP 2026 + DM 2
20	202 FRAIS D'ETUDES	6 670 €	+ 40 000 €	46 670 €
20	2041 582 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	44 333.34 €	+ 20 000 €	64 333.34 €

En recettes :

Chapitre	Compte	BP 2026	Variation de crédits	Nouveau montant BP 2026 + DM 1
10	10 222 FCTVA	75 000 €	+ 60 000 €	135 000 €

Entendu Monsieur le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu la délibération 2026-14 approuvant le budget principal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget principal telle que présentée ci-dessus

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Saint-André-de-Corcy, le 20 juillet 2026

Le Secrétaire de Séance

Jordan VIDAL




Le Maire

Claude LEFEVER

